

tout à coordonner les éléments de brigade de l'armée active et l'entraînement aérien actif, surtout en ce qui a trait à la défense de nos régions polaires, et que nous avons fait de grands progrès dans cette voie comme en témoigne l'exercice *Sweetbriar*. Eh bien, personne ne viendra prétendre que nous devrions porter moins d'attention à cet aspect de notre programme de défense, mais j'espère qu'on me permettra de bien faire observer l'avis de la population du littoral du Pacifique. Nous croyons là-bas qu'il ne faut pas négliger complètement nos préparatifs de défense dans cette région en nous occupant exclusivement ou trop absolument des préparatifs de défense dans l'Arctique. C'est pourquoi je tiens à soulever la question de la défense de nos propres installations dans la région du Pacifique.

Comme on le sait sans doute, les trois grands dépôts de munitions de la côte du Pacifique sont aux environs de Kamloops. Il y a le dépôt de l'aviation, celui des magasins maritimes et celui du matériel et des munitions de l'armée terrestre. Le dépôt naval en particulier est, je crois, le plus important de son genre au Canada. Si le Canada était attaqué, je crois bien que ces dépôts seraient vraisemblablement les premières cibles de l'ennemi. Le ministre voudrait-il nous indiquer, s'il le peut sans dépasser les limites imposées par des motifs de sécurité s'appliquant à la défense du Pacifique, à quelles mesures ou quels projets songe son ministère pour défendre ces trois dépôts?

En parlant particulièrement du rôle de l'armée dans la défense du pays, le ministre disait, comme on peut le lire à la page 886 du compte rendu du 17 mars:

Le rôle de l'Armée est également évident: assurer les effectifs nécessaires pour faire face immédiatement en tout temps et en tout lieu à une attaque dirigée contre notre pays. A cette fin nous avons organisé des éléments de brigade qui constituent une unité très mobile fort destructive. Plus de la moitié de ce groupe comprend actuellement des soldats bien formés, expérimentés, endurcis.

Le rapport du ministre sur les progrès réalisés à l'égard de la formation des soldats et de la production de l'équipement de cette brigade nous a tous réjouis. Le ministre n'en conviendra pas moins que la brigade, bien que capable de remplir sa fonction,—celle de faire face à toute attaque subite de l'ennemi sur un point quelconque de notre territoire,—ne peut vraiment résister qu'à une seule de ces attaques initiales. A supposer que l'attaque initiale se fasse en plusieurs points, la brigade, de par sa nature même, serait incapable de faire face à des attaques poussées en plusieurs endroits. J'espère donc que le ministre reconnaîtra que pour ce qui

est des forces militaires canadiennes, il faudra compter sur une armée de réserve bien aguerrie, prête à l'action, en plus de la brigade mobile de l'armée permanente, pour repousser toute attaque importante lancée en divers endroits. Je sais fort bien que dans ce cas il nous faudrait compter sur l'appui des États-Unis. Et ils nous l'accorderaient certainement.

Je me reporte donc aux observations du ministre sur le rôle de l'armée. Voici ceux que contient le hansard à la page 886:

En plus de voir à la défense immédiate de notre propre territoire, notre armée doit jouer le rôle de noyau d'organisation et de formation, en vue de la mise sur pied de l'armée la plus considérable que nous puissions nous donner pour jouer notre rôle là où les circonstances l'exigeront. Cet aspect de la tâche engage une bonne partie du personnel de l'armée, toutes les unités de la réserve et une forte proportion, plus des deux tiers assurément, de l'active.

Je prie le ministre, s'il le peut, de nous renseigner sur l'état de nos préparatifs, sur nos effectifs et sur le stade de formation où en est notre réserve. A mon avis, notre armée de réserve ne doit plus se modeler sur celle que nous avons maintenue dans le passé. Qu'on note bien à cet égard que je ne fais de reproche à personne. Je sais que cette idée peut sembler étonnante mais nous n'en devons pas moins changer d'orientation car les circonstances ne sont plus les mêmes. Une armée de réserve comme celle que nous avons maintenue jusqu'ici ne peut plus répondre aux besoins. J'entrevois la nécessité d'une force armée dont chaque membre pour ainsi dire aura son numéro et son rang au sein de l'unité, sa place dans la caserne, son fourniment, son fusil, bref, tout l'équipement nécessaire de sorte qu'il soit possible de mobiliser l'armée de réserve et d'envoyer au combat un premier contingent non pas en six mois mais en six... j'allais dire en six semaines ou en six jours. Il faudrait qu'en quelques jours seulement on puisse, sachant où chacun des hommes se trouve, compléter une unité. Chacun disposant de son propre équipement, il serait possible de mettre immédiatement sur pied un contingent et de l'envoyer au combat. Je sais qu'il est plus facile d'obtenir ce résultat en théorie qu'en pratique. Je sais également qu'il faudrait peut-être à cette fin donner aux hommes de la réserve une instruction plus poussée, pas plus cependant, je l'espère, que celle que j'entrevois.

J'aimerais que le ministre nous dise où en sont le recrutement, la formation et l'équipement de notre armée de réserve et quel programme il a en vue afin de mettre cette armée sur un pied de guerre.

[M. Fulton.]